

La Section 5 au sortir d'un micro-trottoir !



Deux mois de compétition relèvent déjà du passé. Les contingents de vitesse, en se tassent, le prouvent. C'est dire que la campagne nationale monopolise dès à présent les forces vives de maints colombiers. Ce jour, « Coulon Futé » met un terme à la série de micros-trottoirs réalisés dans les Sections des provinces du Hainaut et du Brabant wallon. La cinquième et ultime rencontre s'épanche sur la Section 5 s'identifiant au Brabant wallon.

« Coulon Futé » poursuit sa balade au cœur du Hainaut-Brabant wallon à la recherche d'interlocuteurs. Cette semaine, le cap est mis sur la région de Nil-Saint-Vincent, une section de la commune de Walhain, située dans la province du Brabant wallon et qui relève du centre géographique de la Belgique. **Michaël Martin**, l'heureux élu, a accepté de s'épancher sur la Section 5 qui s'apparente à l'intégralité du territoire de la province précitée. Cette province, confrontée à la fois à la largeur de son étendue et à un nombre limité de pratiquants, a toujours recherché en vitesse des alliances lors des précédentes saisons pour impacter positivement les contingents participatifs. La création de la Section 5 limite désormais les « débordements » territoriaux. Autre



particularité brabançonne, des amateurs, pour disposer de longs points de vol, « émigrent » vers d'autres Sections hennuyères limitrophes qui les acceptent dans leur zone de participation.

Carte de visite

« J'ai eu, fait remarquer d'entrée de jeu **Mathieu Martin**, ma première affiliation à l'âge de 16 ans en 1989. J'ai joué dans les anciens colombiers de mes grands-parents. C'est un ami, Freddy Libouton, qui m'a mis le pied à l'étrier. Je joue depuis 2006 à mon adresse actuelle. J'ai un colombier de jardin de 8 m et une volière de 6 m ainsi qu'un colombier pour les reproducteurs au-dessus de mon garage. Mes colombiers sont des colombiers achetés « clé sur portes » et n'ont subi aucune modification. Mes concours préférés sont ceux de fond d'un jour. De par ma situation



géographique (centre littéral du pays), ces concours proposent des distances minimales pour avoir une chance de faire de bons résultats. J'essaie de bien me placer au niveau des résultats zonaux et de l'AWC. ».

La notion généralisée de Section caractérise désormais les provinces du Hainaut et du Brabant wallon. Il va de soi que des objectifs sont poursuivis par les instances. Les partagez-vous ?

« Je pense que les instances ne l'ont pas expliqué ou pas assez. Du moins au niveau du Brabant wallon. Je n'ai pas encore d'avis tranché n'ayant pas le recul nécessaire pour pouvoir me faire une opinion. A titre personnel, je déplore, en vitesse, la dissolution de l'« Entente de sept » opérationnelle l'année passée. Cette dernière nous fournissait de beaux contingents. Un amateur qui a été notamment honoré au niveau national. ».

La Section... une source d'inconvénients éventuels ?

-

L'agrandissement des lâchers va-t-il s'avérer un moyen efficace pour limiter la régression des amateurs en terre francophone?

« Je pense que la régression est inéluctable, mais l'agrandissement peut permettre aux pigeons wallons de mieux se débrouiller dans de gros contingents comme les lâchers nationaux. De plus, cela permettra aux amateurs, souhaitant jouer les championnats d'avoir de meilleures chances. ».

Doit-on néanmoins craindre la volonté d'agrandissement manifestée par les instances ?

« Personnellement j'y suis totalement favorable. Et j'ajouterai que je souhaite le moins de doublages possibles. ».

Si vous étiez à la « manœuvre », que défendriez-vous ?

« Tout d'abord, je pense que le sport colombophile va encore, malheureusement pour ma part, changer dans les années futures. On va se diriger vers plus de professionnalisme et de one loft races. La diminution du nombre des amateurs est inexorable. Et ce pour diverses raisons dont notamment le prix exorbitant de notre hobby (prix des pigeons, alimentation, Toutefois j'agirai sur différents axes :

- *Laisser un maximum de liberté aux amateurs concernant le choix de leurs locaux d'enlogement.*
- *Changer les limites des UPR, ne plus se baser sur les provinces mais sur des couloirs voire sur les zones actuelles.*
- *Recourir, lors des « grandes » décisions, au vote direct des amateurs.*
- *Dans un monde idéal, la RFCB devrait avoir ses propres moyens de transport pour veiller au bien-être animal et choisir en autonomie les lieux de lâchers. Pour l'instant, les convoyeurs sont trop omnipotents par leur quasi-monopole.*
- *Lutter contre les fraudes (enlogements, informatique, doping, ...).*



- *Consulterais systématiquement un météorologue pour les lâchers.*
- *Coordonner mieux les lâchers avec nos voisins (lignes de vol, espacement des lâchers...).*

Il y a tellement à faire ...

L'informatique... un avantage ou un frein en colombophilie ?

« L'informatique est un grand pas en avant. Et ce dans tous les domaines. Toutefois, il faut se monter vigilant concernant les possibles fraudes. ».

